HEBDO
Campus

Bulletin d'information
du Centre universitaire
de Moncton
Université de Moncton

Vol. 17, no 39

21 mai 1987

Le Sénat approuve une politique sur la féminisation des titres et des textes

De façon unanime, le Sénat de l'Université de Moncton a approuvé, le 12 mai dernier, une politique sur la féminisation des titres et des textes pour l'ensemble de l'Université.

Cette politique était contenue dans un document préparé par le Comité de la condition féminine de l'Association des bibliothécaires et professeurs de l'Université de Moncton.

La politique s'appuie sur les deux principes suivants: à chaque poste doit correspondre un titre féminin, et la présence des femmes doit être attestée dans les documents émanant de toutes les instances de l'Université. Suivent des modalités qui s'inspirent de façon générale des règles adoptées par l'Office de la langue française, au Québec, et de celles proposées par le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

A titre d'exemple, la politique propose que les documents évitent "la prolifération de présentations graphiques disgracieuses qui manquent souvent de clarté (par exemple: les étudiant(e)s et professeur(e)s sont tou(te)s invité-(e)s...) et de supprimer la note liminaire au début des documents précisant que le masculin comprend le féminin".

Le document servira de point d'appui et de réflexion pour ceux qui, au sein de l'Université, sont appelés à rédiger des documents divers. A cet effet, le Sénat a suggéré que le texte soit largement diffusé dans les divers bureaux de l'Université.

Statut des écoles

A l'instar des trois écoles détachées du Centre universitaire de Moncton, qui ont préconisé le statu quo en ce qui les concerne lors de la réunion du Sénat de mars dernier, l'École des sciences forestières du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet a elle aussi présenté son rapport sur cette question. On se rappelle qu'au mois d'août, le Sénat avait décidé d'une part, de ne pas retenir la demande de l'École de génie pour obtenir le statut d'école détachée, et, d'autre part, d'inviter les autres écoles détachées à étudier des mécanismes d'association aux facultés existantes.

Un peu plus tard au cours de la réunion, les représentants de l'École de génie ont fait remarquer que les arguments des quatre écoles détachées militent tous en faveur du maintien de leur statut détaché et que, selon eux, le Sénat avait refusé une demande en ce sens de leur école, sans raison valable. Il fut donc proposé que le statut d'école détachée soit accordé à l'École de génie. Le Recteur, qui préside le Sénat,

suite à la page 3

EN TOURNÉE *- Lors d'une tournée en Atlantique, Clarice Codère, vice-présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF), était de passage, tout récemment, au Centre universitaire de Moncton afin de prendre le pouls des femmes canadiennes françaises sur les dossiers et les questions d'actualité touchant les femmes, et sur lesquels le CCCSF pourrait se pencher. Une quinzaine de femmes de divers organismes féminins ont rencontré Mme Codère, notamment de Carrefour, MAGDA, Activités-Jeunesse, Passerelle, Centrelle et des Dames d'Acadie de Moncton. Le groupe a profité de l'occasion pour discuter des garderies, des problèmes des femmes dans le travail à temps partiel, des nouvelles technologies de reproduction, de la violence faite aux femmes, du manque de sévérité à l'égard des abuseurs, et du problème des jeunes. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Thérèse Daigle, présidente des Dames d'Acadie de Moncton; Mme Codère; Elisabeth McLaughlin, présidente du collectif de Carrefour; Gilberte LeBlanc, directrice du Département de biochimie de l'Université de Moncton; Edna Bourque, membre de l'Université du troisième âge; et Alice Breau, vice-doyenne de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Moncton.*

Plusieurs nominations à la Faculté des sciences de l'éducation

OMER ROBICHAUD

VANCE TONER

LORRAINE Y. BOURQUE

ALDÉO RENAUD

SIMON ROBICHAUD

Le recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard, vient d'annoncer plusieurs nominations, qui seront en vigueur à compter du 1er juillet prochain, à la Faculté des sciences de l'éducation du Centre universitaire de Moncton.

M. Omer Robichaud a été nommé doyen pour un mandat régulier de cinq ans, et M. Vance Toner, directeur de l'École d'éducation physique et de loisirs, pour un mandat de cinq ans également. Par ailleurs, Mme Lorraine Y. Bourque a été nommée directrice du Département des fondements et ressources humaines en éducation pour un mandat de trois ans; M. Aldéo Renaud, directeur du Département de psychologie éducationnelle, et M. Simon Robichaud, directeur du Département d'éducation professionnelle, également pour des mandats de trois ans.

Omer Robichaud

Professeur à l'Université de Moncton depuis 1964, M. Robichaud occupe, depuis janvier, le poste de doyen par intérim de la faculté. Il avait été nommé vice-doyen en juillet 1985. Auparavant, il a été responsable du programme en psychologie éducationnelle, de 1969 à 1974.

M. Robichaud détient un baccalauréat ès arts et un baccalauréat en éducation de l'Université de Moncton, une maîtrise en éducation de l'Université d'Ottawa et un Ph.D. en psychologie éducationnelle de l'Université du Minnesota.

Président fondateur du Chapitre Beauséjour du Conseil pour l'enfance exceptionnelle, il a été actif au sein de cette association au niveau international, de même qu'au sein de l'Institut national canadien-français pour la déficience mentale.

Vance Toner

Fondateur du Département d'éducation physique et de loisirs, M. Vance Toner en a été le premier directeur, de 1965 à 1976. Pendant cette période, il a notamment développé le programme de baccalauréat en éducation physique, créé le secteur des sports universitaires, et fait la promotion des activités physiques et récréatives pour toute la communauté universitaire.

Ancien de l'année en 1976, M. Toner a notamment été président de l'Union sportive interuniversitaire canadienne, membre du Conseil des directeurs du Centre national du sport et de la récréation, président d'un comité d'étude sur le hockey amateur au Nouveau-Brunswick, président du premier comité de sélection et du premier conseil de direction du Temple de la renommée sportive au Nouveau-Brunswick, et vice-président de l'Association canadienne des doyens et directeurs des écoles d'éducation physique. Il a aussi été membre de plusieurs organismes provinciaux et nationaux. Invité à maintes reprises à titre de conférencier, M. Toner a agi comme personne ressource à des ateliers d'envergure nationale et provinciale.

Bachelier ès arts de l'Université Saint Thomas, M. Toner détient une maîtrise du Springfield College. Il a également effectué des études doctorales à cette même université.

M. Toner est actuellement directeur de l'Institut de leadership de l'Université de Moncton depuis 1984.

Lorraine Y. Bourque

Lorraine Y. Bourque a complété, l'an dernier, un mandat de cinq ans à titre de directrice générale de l'Éducation permanente de l'Université de Moncton. Auparavant, elle était professeure au niveau de la maîtrise en éducation, depuis 1975, ainsi que consultante en recherche auprès de divers organismes. Elle a également été responsable d'un service en recherche et testing à l'Université.

Avant son arrivée à l'Université, Mme Bourque a enseigné pendant plusieurs années dans différentes écoles secondaires de la province.

Elle est détentrice d'un baccalauréat ès arts et d'un baccalauréat en éducation de l'Université de Moncton, d'une maîtrise en éducation et d'un Ph.D. de l'Université d'Ottawa.

Membre de plusieurs comités de l'Université, dont le Sénat académique, Mme Bourque est également membre de plusieurs associations professionnelles.

Aldéo Renaud

Professeur à l'Université de Moncton depuis 1963, M. Aldéo Renaud a cumulé, au cours des années, plusieurs fonctions administratives, dont celle de directeur de département à trois reprises. Auparavant, de 1958 à 1963, il a enseigné aux niveaux secondaire et collégial à l'Université Saint-Joseph, à Memramcook et à Moncton.

suite à la page 4

Claude J. LeBlanc, quatrième étudiant à recevoir un prix de mérite

Un quatrième étudiant de l'Université de Moncton, **Claude J. LeBlanc,** de Saint-Louis-de-Kent, a reçu un prix de mérite pour sa contribution exceptionnelle à la qualité de la vie universitaire. Ce prix de mérite, on se souviendra, est accordé annuellement, et seuls les étudiants terminant un programme d'études au Centre universitaire de Moncton y sont admissibles.

Une plaque a été offerte à M. LeBlanc par l'Université de Moncton et la Fédération des étudiants (FEUM). Ce projet conjoint des conseils étudiants des facultés ou écoles du CUM, de la FEUM et de l'Université de Moncton en est seulement à sa deuxième année de fonctionnement.

Claude J. LeBlanc a été directeur des finances au poste de radio étudiante CKUM-MF, de 1983 à 1984; membre du Comité disciplinaire du Centre universitaire de Moncton, de 1985 à 1986; membre du Comité d'appel du Sénat académique, de 1985 à 1987; directeur des finances de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton, de 1985 à 1986; et président de la Coopérative acadienne des étudiants de l'Université de Moncton, de 1986 à 1987.

Le Sénat approuve une politique de féminisation...

suite de la page 1

a déclaré cette proposition irrécevable, parce que la question a été règlée en août dernier. On en a appelé de la décision du Président, mais celle-ci a été maintenue suite au résultat du vote, qui était partagé.

Programme pour infirmières autorisées

Le Sénat a reconsidéré une décision qu'il avait pris en mars dernier au sujet de la mise en vigueur du nouveau programme de baccalauréat en sciences infirmières pour infirmières et infirmiers autorisés. Le nouveau programme comporte 84 crédits, mais exceptionnellement, les groupes du Nord-Est de la province pourront s'inscrire à l'ancien programme de 70 crédits, puisqu'ils avaient déjà entamé des démarches auprès du Centre universitaire de Shippagan avant la décision du Sénat.

Règlements universitaires

Le Sénat a approuvé des changements majeurs aux conditions d'admission de la Faculté des sciences de l'éducation. De façon graduelle, les exigences seront augmentées dans le but d'éliminer les candidatures les plus faibles, et d'assurer une meilleure formation aux futurs maîtres.

Par ailleurs, des modifications substantielles ont été apportées au règlement relatif au plagiat. Les modalités d'application du règlement ont été précisées et des sanctions plus rigides ont été définies afin de laisser le message que les cas de fraude ne sont pas tolérables lors des épreuves d'évaluation des étudiants et étudiantes.

Autres décisions

- Le Sénat recommande que l'Université fasse des démarches pour qu'une rue importante de la ville de Moncton soit nommée rue de l'Université. Les membres ont également donné leurs commentaires par rapport à l'impact des travaux prévus par la construction du boulevard Wheeler en bordure du campus.
- Un nouveau texte a été approuvé, précisant le mandat et la procédure suivie par le Comité de sélection des grades honorifiques. Le nouveau texte est une mise à jour et reflète davantage la pratique courante.
- Le Sénat a signifié son intention de se pencher, lors de sa prochaine réunion, sur le document soumis au Conseil des gouverneurs relatif aux changements proposés dans la procédure de sélection des cadres.
- Les sénateurs et sénatrices ont discuté à nouveau, en comité plénier, du rapport du Comité sur les normes linguistiques. Le Comité, qui est présidé par le professeur Yves Poussart, présentera un autre rapport à l'automne.
- Une proposition a été adoptée à l'effet que dorénavant, deux journées consécutives soient réservées pour chaque réunion du Sénat.

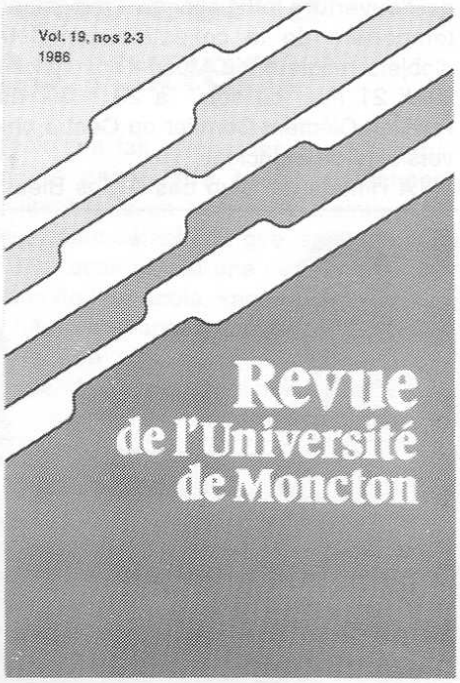

Le numéro 19 de la Revue de l'Université de Moncton contient des articles qui sauront certainement plaire à tous et chacun. Parmi les sujets qui y sont traités, mentionnons, "La créativité sociale contre les modèles bureaucratiques: Les révélations d'un colloque sur le travail social", de Nasser Baccouche; "Les fonds marins et la sécurité: Le traité de 1970", de Michel A. Saint-Louis et Virginie Saint-Louis; "Interprétation et sciences humaines", de Lawrence Olivier; "L'amour-propre ou la psychologie de la dénaturation chez Jean-Jacques Rousseau", de Vinh-De Nguyen; "Les modèles psychosociaux et alcoologie", d'André Demailly; "La protection des employés non-syndiqués au Nouveau-Brunswick contre les mises à pied non justifiées", de Donald Poirier, Suzanne Turenne et Charles Foster; "Les statistiques sur les faillites au 19e siècle: Problèmes et sources pour Moncton", de Daniel Hickey; et "La problématique de l'évaluation de la qualité d'un service", de Gaston LeBlanc et Nha Nguyen. Ce volume est présentement disponible à la Librairie Acadienne.

Mise sur pied d'une association pour le Musée acadien

M. Adélard Cormier, président de l'Association des ancien-ne-s et ami-e-s de l'Université de Moncton (AAAUM), procédera au lancement d'une nouvelle association, **Les Ami-e-s du Musée**, lors de l'ouverture officielle de l'exposition temporaire de la collection complète d'objets religieux du Musée acadien, le jeudi 21 mai, ce soir, à 20 h 30, au Pavillon Clément-Cormier du Centre universitaire de Moncton.

A l'image du Club des Aigles Bleus, qui voit à la promotion des sports universitaires, cette nouvelle association a pour mandat de promouvoir le patrimoine acadien à travers le Musée, et elle fera partie du regroupement d'associations que l'on retrouve au sein de l'AAAUM.

En ce qui a trait à la collection d'objets religieux, comprenant autels, peintures, sculptures, vêtements liturgiques, reliques et autres, cette exposition s'inscrit dans la série d'expositions temporaires marquant le centième anniversaire du Musée acadien.

Selon le directeur du Musée, Bernard LeBlanc, plus de 95 pour cent de la collection n'a jamais été vue par le public. "Avec ce centième anniversaire, nous avons décidé de prendre les mesures nécessaires afin de donner l'opportunité aux gens de voir notre collection au complet", dit-il. La présente exposition coïncide également avec le 50e anniversaire du Diocèse de Moncton. "Pour l'ouverture de l'exposition, le Musée a invité Monseigneur Donat Chiasson et le père Clément Cormier.

Concernant **Les Ami-e-s du Musée,** M. LeBlanc se dit enchanté de l'initiative de ce groupe d'individus ayant à coeur le développement du Musée. "Vous ne pouvez pas vous imaginer la contribution que ces gens pourront nous apporter", dit-il. "A l'intérieur de la conjoncture économique actuelle, il était devenu très difficile de penser à de nouveaux projets. Mais maintenant, tout est possible".

***GALERIE D'ART** - Jusqu'au 31 mai inclusivement, la Galerie d'art de l'Université de Moncton présente Parataxe, des dessins de Graham Cantieni, et Hiding Places, une installation de Charles Flewelling et Karan Maguire. Graham Cantieni présente une quinzaine de fusains de formats variés portant des titres inspirés de la mythologie grecque. Quant à Charles Flewelling et Karan Maguire, la photo, ils présentent des peintures et des sculptures.*

Nominations à l'éducation...

suite de la page 2

M. Renaud détient un baccalauréat ès arts de l'Université Saint-Joseph, un baccalauréat et une maîtrise en éducation, de même qu'un Ph.D. en psychologie éducationnelle de l'Université d'Ottawa. Il s'est spécialisé en philosophie et en histoire au Collège Dominicain, à Ottawa, et à l'Université de Paris.

M. Renaud a également effectué des stages de perfectionnement aux universités de Boston, Montréal et McGill, de même qu'à l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques de France, et aux universités de la Californie et du Kansas.

Simon Robichaud

Originaire de Shippagan, M. Simon Robichaud a obtenu le baccalauréat en enseignement des métiers de l'Université de Moncton, en 1976, et la maîtrise en éducation, mention arts industriels, de l'Université du Maine, à Gorham, en 1978.

Il est professeur à la Faculté des sciences de l'éducation depuis 1976. Auparavant, il a été enseignant à l'École secondaire 1er cycle Vanier, à Moncton, en 1972, puis gérant de production et de contrôle de la qualité dans l'industrie de transformation, de 1973 à 1976.

M. Robichaud a agi à titre de personne ressource à maintes occasions, tant à l'Université qu'a l'extérieur. Il a, de plus, participé à plusieurs projets de recherche en éducation et dans le domaine de l'énergie.

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information
et des relations publiques
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoit, René Légère,
William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Ginette Savoie

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300.** Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.